

Campagne PPF 2023 Piégeage de Printemps des Fondatrices

Bulletin d'information N°15 du 07/11/2023

BILAN DE LA PREMIERE PHASE :

l'expansion du frelon asiatique semble être enrayée.

Les remontées d'information nous permettent à ce jour de vous communiquer ces premiers résultats qui émanent de référents « frelon », d'apiculteurs adhérents du GDSA 22, de responsables-environnements des municipalités.

162 communes se sont engagées dans le **PPF** sur les 348 des Côtes d'Armor.

A ce jour 123 communes (soit 76%) ayant appliqué le protocole du GDSA 22 nous ont renvoyé leurs résultats de piégeage, qui ont permis d'établir les informations suivantes :

- Moyenne des captures par commune : 810 fondatrices de FA. *
- Moyenne des captures par piégeur : 21 fondatrices de FA.
- Moyenne du nombre de piégeurs par commune : 45 piégeurs.
- Ce sont ainsi + de 130 000 FA piégées (à affiner).**

* - Le meilleur score de fondatrices capturées sur une commune est de **5530 FA** dans la **fenêtre de capture du 10/04 au 10/05/2023** (adaptation météo).

** Il manque les chiffres des piégeurs isolés, des apiculteurs non adhérents au GDSA 22, des collectivités, groupements, ayant organisé le piégeage de façon anonyme, etc... impossible à quantifier précisément.

Au 1er Novembre, d'après les premières remontées d'information, on constate sur les territoires des communes engagées, une baisse d'environ 40% du nombre de nids détruits par rapport à 2022. Il sera difficile d'établir un autre bilan des nids détruits et non détruits après le passage de la tempête Ciaran qui a fait « un gros nettoyage » dans les nids perchés dans les arbres.

Les remontées de terrain des apiculteurs-adhérents du GDSA 22 attestent, de façon générale, d'une baisse de pression très nette du frelon dans leurs ruchers, voire jusqu'à absence totale sur quelques secteurs très investis dans le PPF, cependant le trait de côte reste toujours difficile, en partie du fait d'un territoire de résidences secondaires inoccupées environ 10 mois par an (pas de détection).

Sur ce trait de côte, une forte mobilisation, comme à Trégastel ou Binic-Etables, est

nécessaire pour obtenir de bons résultats.

Nos observations ont montré que les conditions météo du printemps 2023 n'auraient pas impacté le développement du FA, les températures ayant été plus élevées qu'en 2022.

Conclusion : Grâce à l'engagement de près de la moitié des communes des Côtes d'Armor, ce sont des dizaines de milliers (98 276) de fondatrices « vespa velutina » qui ont été neutralisées avant développement des nids. Il est impossible d'établir un bilan précis de cette opération. Cependant on constate de façon pragmatique, une nette diminution des nids détruits sur de nombreux secteurs, ainsi qu'une pression des frelons en nette réduction sur les colonies d'abeilles, leur permettant une mise en hibernation salubre.

Certaines communes et organismes ont préféré agir seul en distribuant des pièges sans formation ni suivi : les conséquences de ces actions peuvent être néfastes à la biodiversité. D'autres n'ont pas voulu ou pu s'engager dans cette lutte contre ce ravageur.

Nous les invitons à se rapprocher du GDSA 22 « contact@gdsa22.bzh » pour formation et information au Piégeage de Printemps des Fondatrices pour la campagne 2024.

Il n'existe actuellement pas de piège sélectif à 100% mais avec une formation préalable, une bonne méthode d'utilisation pendant la fenêtre de captures, l'impact sur les autres insectes est considérablement réduit. Le tout avec le suivi des informations hebdomadaires envoyées par le GDSA 22.

La lutte contre ce ravageur invasif ne peut se faire que par une forte implication dans une démarche collectivité.

Nous préparons actuellement la 2^{ème} campagne du PPF objectif:
réduire fortement l'implantation du frelon asiatique.

Le **P**iégeage de **P**rintemps des **F**ondatrices du frelon asiatique c'est :
du préventif simple, efficace, économique, quand bien géré.

Ensemble GDSA 22 et AMF 22 restons mobilisés

PS : des apiculteurs du Val de Loire et région Aquitaine, nous ont fait part d'une pression catastrophique du frelon asiatique sur leurs ruches en cette fin d'année. A notre connaissance, aucune politique de PPF n'est engagée dans ces régions.

En annexe, carte des communes engagées et article pour bulletin municipal de la commune,